

Les San du Botswana perdent leur procès sur leur accès à l'eau



Le 21 juillet la Haute Cour du Botswana a rendu un arrêt contre les Bochiman San, les empêchant de rouvrir, dans le désert du Kalahari, un puits vital pour eux qui est la clé de leur vie et même leur survie.

Le gouvernement botswanais a essayé de chasser les San de la Réserve de gibier du Kalahari central quand des diamants y ont été découverts dans les années 1980.

Ce gouvernement a scellé les forages de puits quand il a expulsé les San de la réserve en 2002.

En 2006 les Bochiman ont gagné un important procès devant la Haute Cour qui a statué qu'ils avaient été expulsés illégalement et qu'ils avaient le droit de vivre sur leurs terres ancestrales à l'intérieur de la réserve.

Cependant, en raison des difficultés d'accès à l'eau beaucoup d'entre eux vivent encore hors de la réserve.

La source disponible la plus proche est à plus de 40 km. et les camions porteurs d'eau ne sont plus autorisés à entrer dans la réserve.

Aussi les San doivent-ils faire de rudes trajets pour chercher l'eau au dehors. Le gouvernement a encore empiré la situation en interdisant l'entrée dans la réserve à dos d'ânes qu'ils utilisaient pour porter l'eau.

Récemment, la communauté san de Mothomelo a fait une demande pour rouvrir et creuser un ancien forage.

Le juge a décidé que les Bochiman n'étaient pas habilités à rouvrir un ancien puits ni à en ouvrir un nouveau. Pourtant au même moment de nouveaux puits ont été creusés pour les animaux sauvages exclusivement et le gouvernement a

autorisé l'ouverture d'un luxueux hôtel pour safaris touristiques sur la terre des Bochimán.

L'ancienne conseillère pour l'eau des Nations Unies, Maude Barlow a condamné cette décision une semaine après que l'ONU ait déclaré que l'accès à l'eau était un droit de l'homme fondamental.

Le Botswana est un des 42 pays qui se sont abstenus lors du vote de la résolution de l'ONU du 28 juillet qui affirme que les états portent la responsabilité de "la promotion et de la protection de tous les droits de l'homme" y compris de " l'assurance que l'eau est suffisamment disponible, accessible et de qualité acceptable pour chacun".

En réponse à cette résolution et en affectant d'ignorer que sa politique a expulsé les San de leurs terres ancestrales et leur interdit l'accès à l'eau dont jouissent les touristes et les animaux sauvages sur ces mêmes terres, le gouvernement botswanais prétend que les San ont choisi de vivre dans des endroits éloignés et rudes et sont responsables de leurs propres privations.

Publié par : Cultural Survival (<http://culturalsurvival.org>)

30 juillet 2010

Source URL : <http://www.culturalsurvival.org/news/botswana/botswana-san-lose-court-case-water-access>

Traduit pour le GITPA par S. Dreyfus-Gamelon